

**Marché n°25-30**

**Objet du marché :** Prestations de services pour garantir l’équivalence du baccalauréat français international section britannique aux standards britanniques et assurer sa reconnaissance auprès des établissements de l’enseignement supérieur britannique

**CADRE DE REPONSE**

**Ce document doit obligatoirement être utilisé par les candidats   
pour répondre à l’offre.**

Ce document a pour objet d’obtenir des candidats, des réponses homogènes et comparables dans le contenu des dossiers d’offre. Il est demandé de ne pas apporter de modifications à la structure de ce cadre de réponse.

**Sommaire**

[A – Qualité des compétences professionnelles, matérielles et techniques (40 points) 2](#_Toc207274615)

[B – Qualité de l’organisation et méthodes de travail proposées pour l’exécution du marché (15 points) 3](#_Toc207274616)

[C – Démarche et moyens proposés en matière de sécurité et de confidentialité mis en œuvre dans le cadre du marché (5 points) 3](#_Toc207274617)

# A – Qualité des compétences professionnelles, matérielles et techniques (40 points)

Le candidat doit être un organisme de certification reconnu par l'Ofqual (Office of Qualifications and Examinations Regulation) pour la délivrance des « A » levels.

Il doit notamment fournir :

* Des preuves de son expertise en matière de programmes d'études dans le système britannique.
* Des preuves de son expertise en matière de programmes d'études en collaboration avec d’autres systèmes éducatifs.

Le candidat joint également à son offredes **exemples de réalisations similaires** à l’objet du marché, et notamment tout élément attestant de sa reconnaissance mondiale dans la garantie de l'authenticité des certifications utilisées pour accéder aux universités britanniques, et tout autre document pertinent pour la mission.

Il atteste de sa **maîtrise de la langue anglaise et de la capacité à communiquer en langue française** d’au moins un interlocuteur et précise dans sa proposition si la langue anglaise doit être la langue de travail.

Le candidat précise les **moyens humains dédiés** (nombre de personnes dans l’équipe dédiée, CV avec profils, compétences techniques et expérience), l’organigramme et le fonctionnement envisagé pour réaliser les missions dans le cadre de la prestation.

Il joint plus particulièrement à sa candidature, le **curriculum vitae du chef de projet ou référent qu’il désigne** dans le cadre du marché faisant état de ses qualifications et de son expérience pour remplir le type de missions requises dans le cadre des prestations.

Il joint également le **curriculum vitae des inspecteurs délégués** par lui faisant état de leurs qualifications, notamment la preuve de leur référencement en tant que « His Majesty’s inspector of education » ou de toute autre qualification reconnue par l’OFSTED comme suffisante. Les deux inspecteurs délégués doivent démontrer par tout moyen leur expérience pour remplir le type de missions requises dans le cadre du marché.

Enfin, le candidat atteste par tout moyen des **moyens matériels et techniques** dont il dispose pour assurer les prestations attendues selon le contexte décrit.

Le cas échéant, il indique tous ces mêmes éléments pour ses sous-traitants éventuels.

# B – Qualité de l’organisation et méthodes de travail proposées pour l’exécution du marché (15 points)

Le candidat décrit ses **modalités d’organisation, démarche qualité et méthodes de travail** qui mettent en exergue sa disponibilité et sa capacité de réactivité et de mobilisation rapide, sa capacité à personnaliser les services ainsi que les **outils techniques et numériques** dont il dispose pour l’exécution des prestations telles que définies dans le CCTP.

Le candidat indique également ses **propositions concernant la communication** entre les différentes parties prenantes présentées dans le CCTP (la DREIC, FEI, les inspecteurs etc…).

# C – Démarche et moyens proposés en matière de sécurité et de confidentialité mis en œuvre dans le cadre du marché (5 points)

Le candidat décrit les moyens dont il dispose ou met à disposition relativement **à la sécurité et à la confidentialité** de la gestion des données et des documents relatifs aux épreuves (sécurité des documents, accès informatique restreint…).